

Assemblée générale annuelle de la Conférence canadienne des arts

Le 18 juin 2012 à Ottawa

Rapport de la présidente

- Bienvenue à tous voici mon quatrième rapport annuel que je vous soumets à titre de présidente du conseil d'administration. Quelle année nous avons vécu!
- Nous avons eu l'an dernier le premier signe non officiel de la décision du gouvernement fédéral de mettre un terme au financement depuis 46 ans de la CCA. Comme ces fonds représentaient entre 50 et 70 % de nos ressources au cours des ans, cette décision était d'une importance primordiale pour notre organisation.
- Selon un proverbe chinois, « il ne faut jamais gaspiller une bonne crise ». Ainsi, dès que le conseil d'administration et le secrétariat ont appris la chose, ils ont reconnu qu'il ne fallait pas rater l'occasion de réinventer le modèle opérationnel de la CCA et de devenir une voix et un instrument autonomes au service du vaste secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Canada.
- Cette décision n'est cependant pas unilatérale. Il faut d'abord s'assurer que les membres et les intervenants, après consultation, partagent notre conviction selon laquelle notre organisation a toujours un rôle à jouer dans le nouvel environnement. Longévité n'est pas nécessairement synonyme de pertinence.
- Nous avons donc lancé une vaste consultation afin de savoir si notre organisation était toujours nécessaire, connaître ses priorités et la façon avec laquelle elle pouvait réaliser son mandat renouvelé.
- Tout au long de ce processus, nous avons eu la chance d'avoir été
 accompagnés dans notre démarche d'un consultant professionnel qui a accompli
 bénévolement une tâche colossale. J'ouvre ici une parenthèse pour remercier
 publiquement Michel Langelier, anciennement de l'Université d'Ottawa, de sa
 généreuse collaboration et de la grande qualité de son travail. Il nous a préparé
 une feuille de route que nous n'aurions pu jamais nous offrir.
- Mais revenons au processus de consultation. Tout juste en moins de trois mois, notre directeur général a parcouru le pays pour rencontrer plus de 500 personnes résidant dans 17 villes. Il a rencontré des membres et des nonmembres du secteur sans but lucratif et des industries culturelles, de l'expression artistique traditionnelle à la plus moderne. Il a également eu des discussions avec des représentants des gouvernements provinciaux et municipaux et avec des bailleurs de fonds de Victoria jusqu'à St. John's. Ces rencontres







personnelles ont été accompagnées de consultations en ligne avec plus de 200 intervenants.

- Nous pouvons mettre à l'essai notre vision et notre mission et obtenir une opinion sur les enjeux et les activités prioritaires. Ce processus nous a permis d'acquérir la confirmation officielle du besoin réel d'une organisation déterminante comme la CCA pour rassembler le nombre important de personnes et d'organisations du secteur des arts, de la culture et du patrimoine. L'information recueillie a facilité la préparation d'un plan opérationnel complet.
- Une fois notre plan dressé, nous avons commencé à le mettre en application comme vous l'exposera dans son rapport notre directeur général. Des projets sont déjà en cours. Ce qui nous manque, c'est le temps, en particulier celui consacré à la mise en œuvre du financement de transition nécessaire à l'évaluation d'un nouveau modèle opérationnel. Vous êtes sans doute au courant que nous avons souligné, au début de processus l'an dernier, aux représentants de Patrimoine canadien que nous allions demander un soutien puisque nous cherchons de nouvelles sources de revenus pour assurer la durabilité financière de l'organisation. Grâce à l'appui de ce ministère, nous avons demandé de poursuivre l'aide financière jusqu'en 2012-2013. Il a fallu attendre au 11 avril pour connaître la décision du gouvernement de limiter son aide six mois. Inutile d'ajouter que cette situation est préoccupante.
- Plusieurs étapes ont été franchies pour évaluer nos possibilités de réussite. La première a été de vérifier si nos membres appuyaient cette initiative. Le renouvellement de l'adhésion de la plupart de nos membres a lieu le 1^{er} avril. Je suis particulièrement heureuse de vous annoncer que la réponse de ces personnes, au courant de notre défi à relever, a été des plus encourageantes. Ces renouvellements nous sont parvenus non seulement à un rythme régulier, mais quelques dizaines d'organisations ont déclaré, après vérification, que les frais d'adhésion pourraient être plus élevés. D'anciens membres sont revenus et j'ai tout lieu de croire que d'autres suivront le mouvement. Enfin, nous avons été grandement encouragés par le fait que nous comptons maintenant sept gouvernements provinciaux à titre de membres affiliés, y compris la Nouvelle-Écosse qui s'est jointe à nous.
- Nous avons lancé le « Cercle des fondateurs » formé de personnes, de syndicats, d'associations et d'entreprises qui appuieront les activités de la CCA au cours des trois prochaines années. Nous sommes à la recherche d'une aide spécialisée dans la préparation de campagnes d'adhésion, de souscription, et de commandites.
- Il vous est facile de constater que le conseil d'administration et le secrétariat ont agi de façon proactive avec régularité pour surmonter le défi lancé l'an dernier de







remodeler cet instrument collectif unique et ils sont prêts à poursuivre leurs efforts. Nous développons en ce moment notre trimestre financier, mais grâce à notre plan, nous espérons nous diriger progressivement vers de plus longues périodes à partir de fin automne.

- Mais nous ne pouvons agir seuls, ni à votre place. Il nous faut la collaboration de tous. Si vous avez foi en la nécessité d'une voie collective et indépendante pour défendre la culture canadienne, si vous croyez qu'unir nos forces nous rend plus efficaces et plus solides, venez participer à la reconstruction de notre organisation. Renouvelez votre adhésion, si ce n'est déjà fait, et aidez-nous à recruter de nouveaux membres. Enfin, répondez aux invitations qui vous seront faites de siéger à des comités et de participer à des forums.
- Travailler ensemble sera la seule façon de réussir.
- Avant de conclure, j'aimerais remercier et féliciter notre collègue du conseil d'administration, Erika Beatty, de ses nombreuses interventions depuis son insertion au conseil en 2010. Erika s'est retirée en raison de la lourde charge qui lui incombe à titre de directrice générale de la Symphony Nova Scotia, mais également parce qu'elle a reçu le Prix John Hobday en gestion des arts. Merci Erika, et félicitations pour ton excitant projet.
- Avant de terminer, j'aimerais présenter mes remerciements les plus sincères à toute l'équipe du secrétariat de leur dévouement et de leur loyauté sans faille en ces temps particulièrement intenses.



Assemblée générale annuelle de la Conférence canadienne des arts

Le 18 juin 2012 à Ottawa

Rapport du directeur général

Chers collègues,

- Il ne m'est pas facile de croire que je soumets aujourd'hui mon septième rapport annuel à l'assemblée générale des membres de la CCA. Comme l'a souligné notre présidente, nous avons vécu une année très spéciale et la prochaine en promet tout autant. Je parlerai de ces deux années dans le présent rapport.
- Bien que notre avenir ait attiré toute l'attention cette année, la CCA n'a pas été la seule à vivre cette situation. Nous avons rempli notre engagement concernant le partage des connaissances en publiant quelque 30 bulletins sur de nombreux enjeux différents. En janvier dernier, nous avons renouvelé notre site Web pour l'adapter aux besoins émergents suivi immédiatement du premier numéro de notre nouveau magazine électronique. Nous avons publié par la suite notre analyse annuelle du budget fédéral d'un point de vue artistique, culturel et patrimonial, un document très utilisé par un grand nombre d'organisations, d'universités et de nombreux journalistes.
- Toujours en matière de communication, nous avons rafraîchi le style et la présentation de nos bulletins et avons poursuivi l'enrichissement du contenu du site Web, une activité qui n'a pas de limites.
- Nous avons augmenté l'utilisation des médias sociaux. Au cours de mon périple au Canada en janvier et février derniers, nous avons publié plusieurs blogs qui, à ma grande surprise, ont attiré de nombreux lecteurs. Ainsi, dans le cas de Twitter, une discipline artistique que j'ai finalement acceptée, nous avons presque doublé le nombre de nos adeptes par rapport à l'année précédente. Ils sont maintenant 5265, une hausse de 33 % au cours des quatre derniers mois seulement.
- Quant à nos relations avec le gouvernement, notre principale activité en qualité de responsable et de catalyseur a été indubitablement notre rôle soutenu dans le dossier du droit d'auteur. Dès que le projet de loi C-32 a été présenté à nouveau à la Chambre, nous avons repris nos conférences téléphoniques régulières avec le comité stratégique; il y en eut plus d'une trentaine depuis septembre dernier. Ces conférences ont abouti à un consensus sur une liste commune de 20 amendements proposés et signés par 68 organisations culturelles. Ces amendements ont été soumis au gouvernement et aux parlementaires en janvier pour exprimer clairement les besoins des artistes et des créateurs artistiques à







titre d'entrepreneurs. Le fait qu'aucun de ces amendements n'ait été accepté par le gouvernement ne diminue en rien la validité de nos efforts.

- Et notre tâche n'est pas terminée. Un communiqué, diffusé demain simultanément à Toronto et à Montréal et signé par 75 organisations de tout le pays, demandera au Sénat de débattre et d'adopter au moins trois amendements, dont deux essentiels au secteur culturel pour prendre des mesures concernant le projet de loi C-11. Je vous laisserai évaluer nos chances de réussite.
- Je m'attarderai tout de même un peu plus sur ce dossier puisqu'il illustre parfaitement ce qu'un instrument, la CCA réinventée, peut être au secteur culturel. En appuyant et en coordonnant le travail de 24 organisations membres, la CCA a rendu possible ce qui a été décrit par ces organisations membres comme un consensus et une mise en commun uniques en leurs genres des ressources d'un enjeu de commun intérêt. Qui plus est, l'intervention directe de la CCA a permis une des rares victoires sur le projet de loi C-11 : convaincre les partis d'opposition de ne pas soumettre d'amendements qui auraient pu être acceptés et qui auraient nui à la cause des artistes et des créateurs.
- En août 2011, la CCA a participé encore une fois au processus de consultation sur le budget fédéral et a été l'une des rares organisations culturelles invitées à témoigner devant le Comité permanent des finances. Après avoir exposé un aperçu du budget d'un point de vue culturel, nous avons présenté les trois recommandations en nous inspirant du vaste consensus exprimé par nos membres. La principale recommandation a été celle de maintenir le budget du Conseil des Arts du Canada et, si la chose est possible, l'augmenter au cours des deux prochaines années.
- À la fin du mois de mai, nous restions l'une des trois organisations culturelles appelées par le même comité à commenter le projet de loi C-38, particulièrement l'abolition du Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs prévue au projet de loi omnibus. Nous avons consacré la seconde période de temps qui nous était allouée à commenter d'autres répercussions de nature artistique du budget et leurs effets en cascade sur une croissance négative des emplois, en particulier les suppressions de postes aux institutions culturelles irremplaçables comme la CBC/Radio-Canada, l'ONF, les Archives nationales du Canada, Statistiques Canada et Parcs Canada, une agence qui n'est plus intégrée à Patrimoine canadien.
- Une très forte concentration d'énergie du secrétariat a été consacrée à la consultation nationale et à l'élaboration de notre plan opérationnel. Ma tournée à la grandeur du Canada m'a vraiment inspiré et m'a confirmé que le secteur culturel canadien reconnaissait la nécessité d'un instrument comme la CCA. La







grande question demeure celle de rendre notre organisation durable sans le soutien financier du gouvernement.

- En réponse au processus d'intervention, nous avons dressé un plan opérationnel audacieux, mais réalisable que le conseil d'administration a adopté le 30 mars 2012. Ce modèle opérationnel fait appel à un nouvel état d'esprit vis-à-vis les activités et la gouvernance de la CCA. Ce plan est fidèle à nos quatre piliers stratégiques: Leadership et réseautage, Partage de la connaissance, Relations avec les gouvernements et Engagement public.
- À partir de maintenant, chaque activité ou produit doit être explicitement conforme à l'un ou à plusieurs de ces quatre piliers stratégiques et doit être planifié eu égard au coût complet et mis en œuvre une fois seulement que son financement sera assuré. Même si le plan détermine huit sources de financement, j'aimerais aborder la composante unique la plus étendue des revenus prévus et cette composante est la membriété. Le plan propose donc d'augmenter les frais d'adhésion à la CCA, actuellement de 12 %, à 41 %. Cette hausse pourrait être appliquée de trois façons différentes.
 - Une campagne nationale d'adhésion pour élargir la base.
 - Des discussions sur la structure des frais avec des membres de l'organisation des niveaux 4 à 8.
 - La création d'une membriété de membres corporatifs sans droit de vote dans le cadre d'un programme de commandite.
- Et maintenant, un coup d'œil rapide où nous en sommes. Voici une liste de projets sur lesquels nous avons travaillé au cours des deux derniers mois pour mettre en œuvre notre plan opérationnel.

À la poursuite de notre stabilité financière :

- Nous avons garanti le paiement à débourser en premier des fonds de transitions accordés par Patrimoine canadien.
- Nous avons obtenu de nombreux renouvellements d'adhésions.
- Nous avons créé et lancé le « Cercle des fondateurs ».
- Nous avons développé et reformuler certaines activités importantes afin de les adapter aux commandites et à a publicité.







- Nous travaillons à la préparation d'une demande de subvention de soutien en attendant notre nouveau modèle opérationnel.
- Nous avons obtenu des fonds pour organiser des stages dès septembre et nous venons d'apprendre que nous pouvons répéter notre expérience très positive de l'an dernier en offrant un stage de deux mois à un étudiant de troisième cycle de l'Union européenne. Mieux encore, il semblerait que nous pourrons doubler le nombre de ces étudiants étant donné l'intérêt soulevé par ce projet.
- Enfin, nous posons les jalons d'une importante campagne d'adhésion prévue à l'automne.
- En ce qui a trait au partage des connaissances, nous collaborons avec le Centre d'études en gouvernance et avec l'École des études politiques de l'Université d'Ottawa à la préparation d'une analyse annuelle des budgets provinciaux et territoriaux d'un point de vue artistique, culturel et patrimonial. Cette nouvelle publication, un complément de notre analyse de longue date du budget fédéral, devrait paraître en janvier, juste avant la parution du prochain budget saisonnier. Les deux publications seront offertes aux commanditaires et seront vendues aux non-membres à prix réduits.
- Ce que le conseil d'administration et le personnel de la CCA vous présentent aujourd'hui est marche à suivre basée sur ce que nous avons entendu de votre part.
- De nombreux changements sont prévus durant l'année à venir. Le modèle permettant de générer des revenus doit être élaboré et appliqué entièrement et celui de la gouvernance détaillé et mis en œuvre au cours de l'année. Il reste de nombreux autres problèmes à régler et nous progressons dans cette voie. Nous vous invitons aujourd'hui à réaliser cet objectif en vous engageant dans le processus. Comme l'a souligné notre présidente, ce renouveau ne sera pas fait pour vous, mais par vous.
- Pour terminer, je désire offrir mes remerciements les plus sincères à tous les collègues du secrétariat qui ne se sont pas laissé impressionner par ces temps sans doute difficiles et incertains. Je remercie également les membres du conseil d'administration, en particulier ceux du comité exécutif qui nous ont accompagnés et guidés au cours des trois derniers mois.
- Merci de votre attention.